



Une note devenue virale dans les réseaux sociaux, fait croire que le tout puissant PDG du consortium l'Anecdote est sommé de ne plus quitter le triangle national, et que ses passeports (ordinaire et diplomatique) lui ont été retirés.

La signature de ce message porté, estampillé de la mention « confidentiel » est attribuée au Commissaire divisionnaire Jean Louis Mezing, Directeur de la police des Frontières.

CONFIDENTIEL**DELEGATION GENERALE SURETE NATIONALE**MESSAGE N° 000.00012 /DGSN/SG/DPF/S.TRANSMIS LE 29 JUIN 2020**/)) /) MESSAGE - RADIO - FAX****EXPEDITEUR : DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE
YAOUNDE****TEXTE:**

HONNEUR VOUS NOTIFIER **XX** INTERDICTION SORTIE
 TERRITOIRE NATIONAL **XX** MONSIEUR AMOUGOU BELINGA
 JEAN PIERRE **XX** PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL GROUPE
 ANECDOTE **XX** TELEVISION VISION 4 **XX** PROCEDER **XX**
 RETRAIT PASSEPORTS CAMEROUNAIS EN SA POSSESSION **XX**
 SERAIT EGALEMENT DETENTEUR PASSEPORT DIPLOMATIQUE
 CENTRAFRICAIN **XX** RENDRE COMPTE IMMEDIATEMENT TOUTE
 TENTATIVE SORTIE INTERESSE **XX** PAR VOIE AERIENNE **XX**
 TERRESTRE **XX** MARITIME **XX** URGENCE ET IMPORTANCE
 HAUTEMENT SIGNALÉES **XX** ET FIN./-

P. LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE**Et par délégation****LE DIRECTEUR DE LA POLICE DES FRONTIERES****Dr Jean Louis MESSING**

Commissaire Divisionnaire

Mi-janvier, à l'aéroport de Nsimalen, alors que Jean Pierre Amougou Belinga s'apprêtait à embarquer sur le vol d'Air France dans le salon d'honneur de l'aérogare, il sera surpris de voir présenter devant lui une escouade de policiers, munis d'une interdiction de quitter le territoire. Ses documents de voyages, dont un passeport diplomatique centrafricain, lui sont retirés, rapportait Jeune Afrique dans un [article publié sur son site internet le 18 janvier 2022](#).

«Une interdiction de sortir du territoire est consécutive à l'ouverture d'une enquête. L'objet de celle-ci est pour l'instant tenu secret. Mais selon des indiscretions, les investigations portent sur l'utilisation de l'argent public qu'Amougou Belinga brasse, dans la mesure où ses entreprises vivent presque exclusivement de la commande publique. Les enquêteurs vont aussi se pencher sur la régularité des nombreux décaissements qu'il reçoit sous forme de subventions de l'État », indiquait Jeune Afrique.